

<p align="center"><b>FICHE DE POSTE</b> <b>Juriste (H/F)</b></p>
----------------------------------------------------------------------

Le médiateur national de l'énergie est une autorité publique indépendante qui concourt au bon fonctionnement du marché de l'énergie, en lien avec l'ensemble des acteurs du secteur (fournisseurs d'électricité, de gaz naturel et de GPL, gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz, pouvoirs publics). L'institution recherche actuellement un chargé de mission pour son service médiation qui assure la résolution amiable des litiges entre consommateurs, fournisseurs et gestionnaires de réseaux de distribution et participe à l'amélioration des règles de marché.

### **Profil**

De formation juridique Bac +5, droit privé ou droit public.

Juriste 3 à 5 années d'expérience intéressé par le secteur de l'énergie et avec le sens du service public, vous avez idéalement une bonne connaissance du droit des contrats, de la consommation et/ou du contentieux, confortée par une expérience juridique soit dans le secteur de la protection juridique ou en association de consommateur.

Vous êtes curieux(se), rigoureux (se), organisé (e) et réactif (ve). Vous avez le sens des responsabilités et avez démontré votre capacité à convaincre et savez conduire des recherches en toute autonomie. Vous êtes doté d'un esprit de synthèse et d'analyse et êtes à l'aise avec les chiffres. D'excellentes qualités rédactionnelles et relationnelle sont requises.

### **Mission**

Sous l'autorité du chef de service et en lien avec le chef de pôle, vous assurez avec autonomie et responsabilité l'instruction des litiges dont est saisi le médiateur national de l'énergie.

Dans ce cadre, vos principales missions sont :

- d'instruire des saisines en relation avec les parties prenantes (consommateurs, professionnels, opérateurs, assureurs, associations de consommateurs et au besoin avec tout intervenant extérieur pouvant contribuer à l'analyse du litige) ;
- d'identifier la meilleure option pour résoudre le litige ;
- selon les cas, de proposer et de formaliser des solutions amiables convenues entre les parties ou de rédiger des recommandations en conformité avec les principes de droit et d'équité et en cohérence avec les positions du médiateur national de l'énergie sur des cas identiques ;

### **Durée du contrat :**

1 CDD de 3 ans, contrat droit public.